

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :  
04/02/2021

Dossier complet le :  
19/02/2021

N° d'enregistrement :  
2021-ARA-KKP-02971

**1. Intitulé du projet**

Projet d'aménagement d'une Véloroute - Voie Verte sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes des Monts du Pilat

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Stéphane HEYRAUD, Président

RCS / SIRET

244 200 622 00011

Forme juridique EPCI

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6c	Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km. Le projet consiste en l'aménagement d'une Véloroute - Voie Verte sur un linéaire d'environ 12 km dont 1879 m de nouvelle voie créée. Le tracé reprend essentiellement celui d'une route existante et d'une ancienne voie ferrée.
47	Déboisements soumis à autorisation au titre du Code forestier > 0,5 ha fragmenté

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet consiste en l'aménagement de routes et chemins existants selon le cahier des charges des Véloroutes Voies Vertes, à la réouverture d'une voie ferrée ancienne partiellement enfrichée, et à l'aménagement complet sur un linéaire d'environ 1879 m, le tracé neuf permettant notamment d'éviter des tunnels à fort enjeu chauves-souris.

Des parkings seront également aménagés à différents points d'accès à la Véroroute Voie Verte.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet de véloroute voie verte conduit par la CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat) s'inscrit sur le tronçon V73 inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes. Il vise à relier les fleuves Rhône et Loire, et la ViaRhôna à l'Auvergne.

Les objectifs des aménagements sont :

- assurer une continuité cyclable optimale,
- veiller à assurer la sécurité maximale aux usagers : des aménagements sécurisant les traversées de route, des dispositifs de sécurité devront être prévus,
- permettre de découvrir les sites à proximité,
- prendre en compte la cohabitation avec les autres usagers (riverains, piétons, agricoles, sylvicoles, entreprises...),
- prendre en compte les contraintes environnementales et limiter les impacts de la voie, lors de sa construction et son exploitation,
- réaliser des aires d'accueil, de services et portes d'entrée
- maximiser l'agrément de parcours

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Cinq types de travaux ont été identifiés :

- voie à créer complètement
- voie existante mais abandonnée
- voie existante en enrobé
- voie existante en GNT (Grave Non Traitée)
- travaux de VRD annexes

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Intégration de la voie verte dans les réseaux d'itinéraires de randonnée pédestre et VTT

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune autre procédure connue à ce jour.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur totale de l'aménagement dont :	12 473 m
- voie à créer complètement	1 879 m
- aménagement de voie existante mais abandonnée	1 299 m
- aménagement de voie existante en enrobé	5 383 m
- aménagement de voie existante en GNT	4 220 m
+ Aménagement de parkings pour une surface totale	4176 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 04° 30' 13" \_\_\_ Lat. 45° 16' 06" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. 04° 37' 22" \_\_\_ Lat. 45° 17' 31" \_\_\_

Communes traversées :

Saint-Sauveur-en-Rue  
Burdignes  
Bourg-Argental  
Saint-Julien-Molin-Molette

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne concerne directement aucune ZNIEFF de type 1. Il est toutefois situé à proximité immédiate de la ZNIEFF de type 1 42000016 "Tunnels entre Bourg-Argental et le col du Tracol".  Le nouveau tracé évite désormais l'ensemble des tunnels, pour éviter l'incidence sur les chauves-souris. voir note "prédiagnostic écologique" annexée.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes concernées par le projet sont situées dans le Parc Naturel Régional du Pilat.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Environ 414 m en Grave Non Traitée (ancienne voie ferrée) aménagés en Véloroute Voie Verte sont inclus dans le périmètre de protection du monument historique Eglise de Bourg-Argental.  Aucune covisibilité dans la mesure où le tracé est en contexte boisé.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPR sur les communes concernées (source : DDRM de la Loire)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur St Sauveur, le tracé passe en bordure de l'UIOM de St Sauveur, site identifié dans la base de données BASOL mais ne le traverse pas. Sur Bourg-Argental, le tracé passe à environ 40 m de la Centrale d'Enrobage Jean LEFEBVRE, site identifié sur la base données BASIAS
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites Natura 2000 les plus proches situés à environ 2,5 km et 4 km sur un versant opposé à celui du projet. voir note "prédiagnostic écologique" annexée.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidence significative sur la biodiversité. voir note "prédiagnostic écologique" annexée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir note "prédiagnostic écologique" annexée.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elle reste non significative dans la mesure où seulement 1879 m seront créés, le reste du tracé étant un aménagement d'une route existante et de l'emprise d'une ancienne voie ferrée. Le déboisement de quelques centaines de mètres carrés en bordure de chemins existants, au sein d'un massif boisé comme la Forêt de Taillard, n'a pas une incidence significative.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa retrait gonflement des argiles de niveau faible à l'Est de Bourg-Argental et sur St Julien-Molin-Molette. Sans incidence sur le projet  Risque de mouvement de terrain lié aux anciens tunnels ferroviaires, notamment pour le Tunnel de Mounes  (voir note annexée concernant les tunnels).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet par nature engendre uniquement des déplacements supplémentaires en mode doux (piétons, vélos, cavaliers) sans nuisance significative.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Globalement non mais certains lieux peuvent ponctuellement être éclairés pour des raisons de sécurité (éclairage public).</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**Patrimoine /  
Cadre de vie  
/ Population**

Est-il susceptible de  
porter atteinte au  
patrimoine  
architectural,  
culturel,  
archéologique et  
paysager ?

Engendre-t-il des  
modifications sur les  
activités humaines  
(agriculture,  
sylviculture,  
urbanisme,  
aménagement),  
notamment l'usage  
du sol?

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet utilise en très grande partie l'emprise d'une route existante et d'une ancienne voie ferrée.

Tous les tunnels, inventoriés ou non en ZNIEFF de type 1, sont intégralement évités et feront l'objet de mesures visant à supprimer les incidences indirectes du projet sur la faune, plus particulièrement sur les chiroptères.

Le nouveau projet présenté fin 2020 évite définitivement le tunnel de Mounes, après étude complémentaire des enjeux chiroptérologiques par la Région AURA.

Une valorisation pédagogique et scientifique de ce patrimoine naturel est envisagée, accompagnant de la mise en défens des tunnels.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du type de projet, des emprises utilisées et des mesures d'évitement et de réduction prises, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
-------

Note "Prédiagnostic écologique" mise à jour en décembre 2020 sur les enjeux du milieu naturel et leur prise en compte.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Bourg-Argental,**

le,

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

